

tricts agricoles de l'Est, car les droits de douane ne comptent pas lorsque les prix de transport sont élevés.

L'honorable M. MILLS : C'est là le point où mon honorable ami se dépouille de ses principes libre-échangistes et adopte la doctrine contraire.

L'honorable M. BOULTON : Je ne sais pas bien le sens des paroles de l'honorable Ministre.

Tout le monde sait parfaitement bien que si je veux aller de ce coin-ci de cette Chambre à l'autre, la ligne la plus courte à suivre est de traverser tout droit au lieu de faire le tour en longeant les murs.

L'honorable M. LOUGHEED : C'est pourtant ce que vous seriez obligé de faire.

L'honorable M. LANDRY : Vous préférez la ligne droite.

L'honorable M. BOULTON : Je préfère toujours la ligne droite. Ne manquez jamais de vous assigner un but, restez fermement attaché à vos principes et faites-les triompher.

Voilà la situation dans laquelle se trouvent maintenant les choses. La route d'Edmonton dans les Territoires du Nord-Ouest, qui sert de tête de ligne aux communications par voie ferrée dans l'intérieur, est entièrement située sur le sol canadien. C'est une route qui échappe complètement à toute intervention de la part de nos amis des États-Unis.

L'honorable M. MILLS : Mon honorable ami suppose-t-il que, parce que ce chemin de fer doit être construit afin de nous permettre de pénétrer dans cette région d'ici à quelques mois et d'y transporter nos approvisionnements, il s'en suit qu'aucune autre voie ne pourra pas être ouverte ?

L'honorable M. BOULTON : Non, je me rends parfaitement compte de notre situation. Je sais que si vous aliérez toutes nos ressources pour construire cent cinquante milles de voie ferrée dans la Colombie britannique, nous n'aurons que faire de descendre d'Edmonton pour venir demander de l'aide afin d'ouvrir un chemin. Je veux que le Gouvernement se montre très économe.

L'honorable M. SCOTT : Je crois qu'il y a encore soixante-dix millions d'acres de disponibles.

L'honorable M. MACKENZIE BOWELL : Couverts de glace.

L'honorable M. BOULTON : Nous ne parlons pas de cette région particulière environnant ce district.

Je ne crois pas qu'il appartienne au Gouvernement de contribuer par un empressement déplacé à l'effervescence qui existe, car c'est bien là ce que nous avons maintenant. C'est une fièvre qui ne peut pas durer et qui ne se soutiendra pas. Je ne crois donc pas qu'il appartienne au Gouvernement de faciliter indûment l'accès de cette contrée à l'énorme population qui, comme chacun le prétend, a pris cette direction, et cela avant que le pays soit en état de subvenir à ses besoins, et comme le dit lui-même M. Ogilvie, s'en reviendra dégoutée des difficultés qu'elle aura à vaincre.

L'honorable M. MILLS : Est-ce que mon honorable ami pense que si le Gouvernement avait choisi cette route, il aurait pu trouver des entrepreneurs disposés à établir cette voie ferrée ?

L'honorable M. BOULTON : Placez demain un avis dans ces édifices, demandant des soumissions, et dites que le Gouvernement garantira les obligations dans la proportion de dix mille piastres par mille pour un chemin à voie étroite, sollicitez les entrepreneurs du Canada d'envoyer des soumissions, et vous ne serez pas obligés de donner votre garantie pour plus que huit mille piastres par mille. Faites-leur exécuter les travaux de ce chemin, et la compagnie vous remboursera de chaque denier à même les recettes du trafic qu'elle obtiendra ; cela ne coûtera pas un sou à l'Etat.

Je sais ce qu'a fait Manitoba. Il a garanti les obligations du chemin de fer du lac Dauphin dans la proportion de huit mille piastres par mille, et cela a suffi pour couvrir les frais d'établissement de cette voie. Le Gouvernement provincial prit une première hypothèque, et aujourd'hui la compagnie, grâce au trafic, encaisse un revenu suffisant lui permettant de liquider les charges qu'entraîne le remboursement des avances faites par la province du